

FNB des cryptomonnaies Evolve

30 juin 2024

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir les états financiers intermédiaires du Fonds gratuitement, sur demande, en composant le 1-844-370-4884, en nous écrivant à Evolve Funds, 40 King Street West, Suite 3404, Toronto (Ontario) M5H 3Y2, ou encore en visitant notre site Web, à l'adresse www.evolveetfs.com, ou celui de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration du fonds de placement, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle.

FNB des cryptomonnaies Evolve

30 juin 2024

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du FNB des cryptomonnaies Evolve (le « Fonds ») est de fournir aux porteurs de parts une exposition aux fluctuations quotidiennes du cours de certains actifs numériques choisis par le gestionnaire de temps à autre, en fonction de la capitalisation boursière, et de réduire au minimum les écarts de suivi en investissant dans d'autres fonds d'investissement offerts au public gérés par le gestionnaire.

Risque

Au cours de la période visée par le présent rapport, aucun changement apporté au Fonds n'a modifié considérablement le niveau de risque associé à un placement dans le Fonds. Les investisseurs éventuels devraient lire le plus récent prospectus du Fonds et examiner la description des risques qui s'y trouve.

Résultats d'exploitation

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2024, les parts de FNB non couvertes ont enregistré un rendement de 45,6 %, comparativement à un rendement de 41,1 % pour les parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains. Au 30 juin 2024, l'actif net du Fonds s'établissait à 36,2 millions de dollars.

Commentaires du gestionnaire de portefeuille

Le premier semestre de 2024 a été rien de moins que mouvementé pour le bitcoin et l'ether, les deux cryptomonnaies ayant été marquées par des avancées importantes et un rendement solide.

Le cours du bitcoin a bondi de plus de 46 % au cours des six premiers mois de l'année, dépassant largement le rendement de l'indice S&P 500 qui a progressé de 15 %. En effet, au début de l'année, le bitcoin était évalué à 42 258 \$ US et, à la fin de juin, à 62 673 \$ US. L'événement le plus marquant de la période est sans doute survenu le 10 janvier, lorsque la *Securities and Exchange Commission* (SEC) des États-Unis a approuvé les premiers FNB de bitcoins au comptant aux États-Unis, lancés sur le marché boursier dès le lendemain. Onze FNB de bitcoins ont depuis accumulé des entrées nettes de 14,64 milliards de dollars et un volume cumulatif de plus de 310 milliards de dollars. Cette situation a entraîné une hausse importante du cours du bitcoin, qui a atteint un sommet historique de 73 794 \$ US le 14 mars avant de fluctuer entre 60 400 \$ US et 71 700 \$ US en fonction de la volatilité des marchés. Cette approbation a marqué un virage important de l'humeur du marché en permettant au bitcoin d'attirer d'importants placements institutionnels de la part de géants financiers, renforçant ainsi sa position dans le secteur financier général¹. De plus, le 19 avril, le bitcoin a connu sa quatrième réduction de moitié de la prime versée aux mineurs, qui a lieu environ tous les quatre ans après le minage de 210 000 blocs. La réduction de moitié de la prime versée aux mineurs de bitcoins, qui fait habituellement grimper le cours du bitcoin en raison de la réduction de l'offre, a eu une incidence immédiate modérée, car le marché avait déjà anticipé la hausse. Cela dit, les analystes observent que les pointes historiques des cours surviennent souvent de huit à neuf mois après la réduction de moitié de la prime versée aux mineurs².

L'ether a également affiché une croissance remarquable au premier semestre de 2024. Le cours de l'ether a commencé l'année à 2 352,76 \$ US, puis est passé à 3 275,30 \$ US le 1^{er} avril et à 3 339,89 \$ US le 26 juin, ce qui représente une hausse de 50 % au cours de la période³. L'élan de l'ether au début de 2024 a été soutenu par la proposition de son cofondateur, Vitalik Buterin, visant à réduire la charge d'opérations, ce qui a suscité l'enthousiasme des investisseurs. Dans l'article publié présentant la proposition, M. Buterin déclare que, bien que les délais de confirmation des opérations sur Ethereum L1 aient été réduits pour passer à de 5 à 20 secondes, un délai comparable aux opérations de paiement par carte de crédit, grâce à l'EIP-1559 et à la stabilité du temps de bloc après la fusion, une réduction supplémentaire de la latence présente encore une valeur significative, en particulier pour les utilisations nécessitant des délais de quelques centaines de millisecondes ou moins⁴. Le mois de mars a été déterminant en raison des spéculations liées à l'approbation imminente par la SEC d'un FNB d'ethers aux États-Unis, ce qui a accru l'intérêt des investisseurs pour la cryptomonnaie. Toutefois, l'approbation prévue du FNB ne s'est pas concrétisée, ce qui a entraîné un recul de 10,4 % en avril, alors que les liquidations sur les marchés se sont intensifiées et que l'optimisme a diminué. Le mois de mai a été marqué par un regain de confiance, le soutien politique à l'égard du FNB et la mise à niveau Dencun ayant entraîné une hausse de 25 % du cours de l'ether, qui s'est stabilisé à 3 339,89 \$ US à la fin de juin. La mise à niveau de Dencun améliorera non seulement l'efficacité du marché de l'ether, mais élargira également l'accessibilité du réseau, garantissant que l'ether reste une pierre angulaire pour la création et l'exécution de contrats intelligents en s'attaquant aux principales barrières à l'entrée⁵.

En conclusion, le rendement du bitcoin et de l'ether au premier semestre de 2024 a été impressionnant, marqué par des gains importants et une forte reprise après des revers. Le bitcoin a dépassé ses sommets records et l'ether n'est pas loin derrière. Le lancement des FNB de bitcoins au comptant aux États-Unis et la réduction de moitié de la prime versée aux mineurs en avril ont été les principaux facteurs de sa réussite au cours de la période. L'approbation de FNB d'ethers au comptant devrait être un important moteur de croissance pour les cryptomonnaies, tout comme les événements qui ont suivi l'approbation des FNB de bitcoins au comptant par la SEC aux États-Unis.

1) <https://medium.com/@shosaski/bitcoin-hits-wall-street-a-recap-of-the-first-half-of-2024-and-future-prospects-9ed5e1ae845a>

FNB des cryptomonnaies Evolve

30 juin 2024

2) [https://stormgain.com/news/bitcoin-2024-mid-year-review-great-comeback#:~:text=Bitcoin%20\(BTC\)%20has%20had%20a,ETFs%20by%20the%20United%20States](https://stormgain.com/news/bitcoin-2024-mid-year-review-great-comeback#:~:text=Bitcoin%20(BTC)%20has%20had%20a,ETFs%20by%20the%20United%20States)

3) <https://news.duelbits.com/mid-year-review-ethereum-in-2024/>

4) <https://www.binance.com/en/square/post/2024-07-01-ethereum-co-founder-vitalik-buterin-proposes-faster-transaction-confirmation-times-10190263201633>

5) <https://www.forbes.com/sites/nataliakarayaneva/2024/03/19/what-is-ethereums-dencun-upgrade-and-how-does-it-help/>

Événements récents

Il n'y a pas de changement connu à ce jour dans la stratégie de placement du Fonds ou du gestionnaire.

Opérations entre parties liées

Pendant la période de six mois terminée le 30 juin 2024, le Fonds a investi dans le FNB bitcoin Evolve et le FNB ether Evolve (les « fonds sous-jacents »), chacun étant un fonds d'investissement géré par Evolve Funds Group Inc. (le « gestionnaire »). Le gestionnaire se conforme à ses politiques et procédures actuelles à l'égard des placements auprès des émetteurs liés et se rapporte régulièrement au Comité d'examen d'investissement.

Frais de gestion

Le Fonds ne verse aucuns frais de gestion au gestionnaire. Toutefois, les fonds sous-jacents détenus par le Fonds paient des frais de gestion.

Frais de gestion du fonds sous-jacent

Les fonds sous-jacents paient actuellement des frais de gestion qui sont calculés au taux de 0,75 % par année de la valeur liquidative moyenne quotidienne des fonds sous-jacents. Les frais sont cumulés quotidiennement et généralement payés tous les mois. Ces frais de gestion ont été encaissés par le gestionnaire dans le cadre de l'exploitation quotidienne des fonds sous-jacents, qui comprend notamment la gestion du portefeuille, la maintenance des systèmes de portefeuille utilisés pour la gestion des fonds sous-jacents, le maintien du site Web www.evolveetfs.com et la prestation de l'ensemble des autres services comme le marketing et la promotion.

Frais d'exploitation

Le gestionnaire paie la totalité des frais d'exploitation que le Fonds engage sauf ceux-ci : les taxes et les impôts payables par le Fonds auxquels il est assujéti, y compris l'impôt sur le revenu, les taxes de vente (notamment la TPS/TVH) et les retenues d'impôt; les frais engagés à la dissolution du Fonds; les frais extraordinaires que le Fonds peut engager et toutes les sommes payées au titre de la dette (s'il y a lieu); les frais liés aux assurances et aux poursuites ou procédures juridiques se rapportant au Fonds ou à ses actifs ou visant à protéger les porteurs de parts, le fiduciaire, le gestionnaire, les sous-conseillers et les administrateurs, les dirigeants, les employés ou les mandataires de chacun de ceux-ci; les frais liés à l'indemnisation du fiduciaire, des porteurs de parts, du gestionnaire et des administrateurs, des dirigeants, des employés ou des mandataires de chacun de ceux-ci dans la mesure où la déclaration de fiducie le permet; et les frais liés à la préparation, à l'impression et à la mise à la poste des renseignements destinés aux porteurs de parts relativement aux assemblées des porteurs de parts. Le Fonds doit également payer l'ensemble des courtages et des autres frais liés aux opérations de portefeuille ainsi que les frais extraordinaires que le Fonds peut engager à l'occasion.

Frais d'exploitation du fonds sous-jacent

Le Fonds paie indirectement les frais d'exploitation engagés par chacun des fonds sous-jacents dans le cadre de leur exploitation, de leur administration et de leurs opérations de portefeuille connexes, y compris, sans toutefois s'y limiter : les frais d'impression et postaux des rapports périodiques destinés aux porteurs de parts; la rémunération payable à l'agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts et au dépositaire; les coûts décaissés raisonnables engagés par le gestionnaire ou ses mandataires dans le cadre de leurs obligations continues; les honoraires et frais des membres du comité d'examen indépendant se rapportant à des activités du CEI; les frais engagés pour se conformer au Règlement 81-107; les honoraires et les frais se rapportant à l'exercice du droit de vote par procuration par un tiers; les primes d'assurance des membres du CEI; les honoraires de l'auditeur et des conseillers juridiques; les droits de dépôt en vertu de la réglementation, les droits d'inscription en bourse et les droits de licence (le cas échéant) et les frais demandés par CDS; les frais bancaires et les intérêts se rapportant aux emprunts (s'il y a lieu), les frais de maintenance du site Web; les frais de conformité à l'ensemble des lois, des règlements et des politiques applicables, y compris les frais engagés aux fins du respect des obligations d'information continue, comme les frais autorisés d'établissement et de dépôt de prospectus; les frais de comptabilité, les honoraires juridiques et les honoraires de l'auditeur, ainsi que les frais du fiduciaire, de consultants (le cas échéant), de CF Benchmarks (en ce qui concerne la licence d'indice ou les frais de consultation, le cas échéant), du dépositaire et du gestionnaire qui ne sont pas engagés dans le cours normal des activités du Fonds.

FNB des cryptomonnaies Evolve

30 juin 2024

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent des informations financières clés sur le Fonds et visent à aider les lecteurs à comprendre ses résultats financiers pour la période indiquée.

Actif net par part du Fonds¹

	30 juin 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Pour les périodes terminées les :	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Parts de FNB non couvertes – actif net par part				
Actif net par part au début de la période	9,22	4,06	11,12	10,00
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :				
Total des produits	-	0,01	0,01	-
Gains (pertes) réalisés	0,59	(1,08)	(1,86)	0,23
Gains (pertes) latents	3,96	6,33	(5,00)	(3,11)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	4,55	5,26	(6,85)	(2,88)
Actif net par part à la fin de la période	13,43	9,22	4,06	11,12
Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains – actif net par part³				
Actif net par part au début de la période	11,63	5,12	14,03	12,66
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :				
Total des produits	-	0,01	-	-
Gains (pertes) réalisés	0,76	(1,36)	(2,01)	0,42
Gains (pertes) latents	4,73	8,28	(8,18)	(1,62)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	5,49	6,93	(10,19)	(1,20)
Actif net par part à la fin de la période	16,95	11,63	5,12	14,03

- 1 Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires non audités du Fonds au 30 juin 2024 et des états financiers annuels audités aux 31 décembre 2023, 2022 et 2021. Les activités liées aux parts de FNB non couvertes et aux parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains ont commencé le 24 septembre 2021.
- 2 L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation se fonde sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.
- 3 Les montants par part sont présentés en dollars canadiens.

Ratios et données supplémentaires du Fonds

	30 juin 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de FNB non couvertes – ratios et données supplémentaires				
Valeur liquidative totale (\$) ⁴	34 380 881	26 657 882	13 483 326	30 500 213
Nombre de parts en circulation ⁴	2 560 700	2 891 700	3 323 700	2 743 800
Ratio des frais de gestion, compte non tenu de la quote-part des charges découlant des fonds d'investissement sous-jacents ⁵	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion ^{6,9}	1,67 %	1,13 %	1,71 %	1,17 %
Ratio des frais d'opérations ⁷	0,01 %	0,02 %	0,05 %	0,03 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	5,92 %	10,40 %	23,71 %	66,14 %
Valeur liquidative par part (\$)	13,43	9,22	4,06	11,12
Cours de clôture (\$)	13,47	9,25	4,05	11,11

FNB des cryptomonnaies Evolve

30 juin 2024

Ratios et données supplémentaires du Fonds (suite)

Pour les périodes terminées les :	30 juin 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains – ratios et données supplémentaires				
Valeur liquidative totale (\$)⁴	1 869 104	1 283 333	718 287	3 128 387
Nombre de parts en circulation⁴	110 300	110 300	140 300	223 000
Ratio des frais de gestion, compte non tenu de la quote-part des charges découlant des fonds d'investissement sous-jacents⁵	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion⁶,⁹	1,67 %	1,13 %	1,70 %	1,21 %
Ratio des frais d'opérations⁷	0,01 %	0,02 %	0,05 %	0,03 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	5,92 %	10,40 %	23,71 %	66,14 %
Valeur liquidative par part (\$)	16,95	11,63	5,12	14,03
Cours de clôture (\$)	17,11	11,57	5,10	14,05

4 Ces renseignements sont présentés au 30 juin 2024 et aux 31 décembre 2023, 2022 et 2021.

5 Le ratio des frais de gestion, compte non tenu de la quote-part des charges découlant des fonds d'investissement sous-jacents, est établi d'après le total des charges plus la taxe de vente harmonisée (exclusion faite des distributions, des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille) de la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.

6 Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges plus la taxe de vente harmonisée (exclusion faite des distributions, des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille) de la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période. Le RFG des périodes antérieures a été reformulé afin d'inclure les frais des fonds sous-jacents.

7 Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.

8 Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

9 Le RFG du Fonds comprend une quote-part estimative du RFG de tout fonds d'investissement sous-jacent détenu dans le portefeuille du Fonds au cours de la période.

Rendement passé

Les renseignements sur le rendement ne tiennent pas compte des frais de souscription, de rachat et de distribution, de l'impôt sur le résultat à payer par les porteurs de parts, ni des frais optionnels qui, s'il y a lieu, auraient pour effet de réduire le rendement. Les données sur le rendement supposent que toutes les distributions effectuées par le Fonds au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des titres additionnels du Fonds. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement futur.

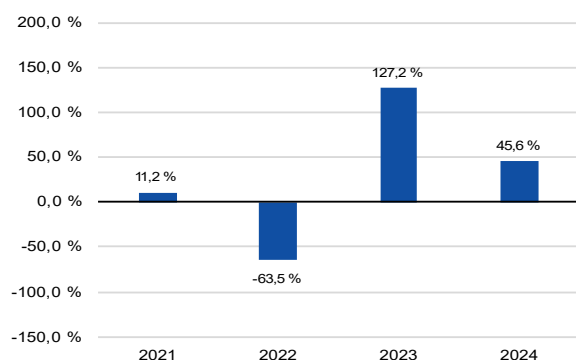
Rendements annuels

Les graphiques ci-après présentent le rendement des parts de FNB non couvertes et des parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains pour les exercices indiqués et pour la période de six mois terminée le 30 juin 2024. Ils indiquent, en pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour d'une période comptable, d'un placement effectué le premier jour de cette période comptable.

FNB des cryptomonnaies Evolve

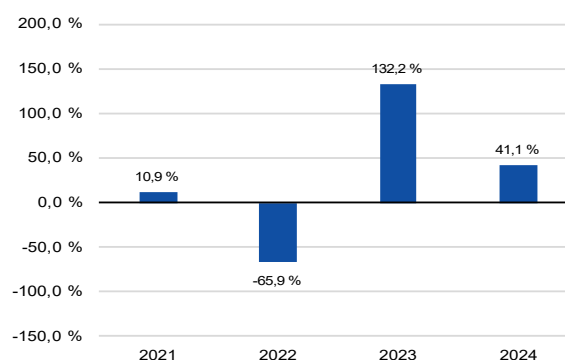
30 juin 2024

Parts de FNB non couvertes ETC¹



1 Les activités liées aux parts de FNB non couvertes du Fonds ont commencé le 24 septembre 2021.

Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains ETC/U²



2 Les activités liées aux parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains ont commencé le 24 septembre 2021. Les rendements présentés sont fondés sur la valeur liquidative équivalente en dollars américains.

Aperçu du portefeuille

Ensemble des titres

Titre	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
FNB bitcoin Evolve	70,8
FNB ether Evolve	29,1
Total	99,9

Répartition sectorielle

Portefeuille par catégorie	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Actions	
FNB – Actifs numériques	99,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,1
Autres actifs, moins les passifs	(0,0)
Total	100,0

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations que réalise le Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse www.evolveetfs.com.



FNB des cryptomonnaies Evolve